

HAVRE DE MONTRÉAL.—Ajoutez 8 V. c. 76—*et marquez comme n'étant pas en vigueur* 10 & 11 G. 4. c. 28—1 Guil. 4. c. 11—2 Guil. 4. c. 36—1 V. c. 23—2 V. (3) c. 62—3 & 4 V. c. 28 & 29—4 V. c. 12.  
 TRAVAUX PUBLICS, Appropriations pour les.—Ajoutez 8 V. c. 71 & 75.

---

## CLASSE H.

RELATIVEMENT AUX AUTORITÉS MUNICIPALES ET LOCALES, ET AUX OBJETS QUI SONT MAINTENANT SOUS LEUR RÉGIE.

DISTRICTS MUNICIPAUX.—Ajoutez 8 V. c. 77—*et marquez comme n'étant pas en vigueur* 4 V. c. 4.  
 MUNICIPALITÉS.—8 V. c. 40.  
 OFFICIERS DE PAROISSES ET DE TOWNSHIPS.—Marquez comme n'étant pas en vigueur 4 V. c. 3.  
 QUÉBEC, Son incorporation.—Ajoutez 8 V. c. 60.  
 MONTRÉAL, Son incorporation.—Ajoutez, 7 V. c. 44—8 V. c. 59.

---

## CLASSE I.

RELATIVEMENT A L'ÉDUCATION ET AUX INSTITUTIONS POUR L'ÉDUCATION.

ÉCOLES PUBLIQUES,—Education Élémentaire.—Ajoutez 7 V. c. 9?—8 V. c. 41.  
 INSTITUTION ROYALE (Propriété du Collège McGill),—Ajoutez 8 V. c. 78.  
 COLLÈGE DE L'ÉVÊQUE (Bishop's College,—7 V. c. 49.  
 BAPTISTES, SOCIÉTÉ DES MISSIONNAIRES, (Collège à Montréal)—8 V. c. 102.  
 SOCIÉTÉ D'ÉDUCATION (à Québec),—7 V. c. 50.  
 PETIT SEMINAIRE de Ste. Thérèse de Blainville.—8 V. c. 100.  
 SEMINAIRE DE QUÉBEC.—7 V. c. 55.  
 LYCÉE de Québec,—8 V. c. 105.  
 ———— Montréal,—8 V. c. 104.

---

## CLASSE K.

RELATIVEMENT A DIVERS OBJETS ARRANGÉS D'APRÈS LEUR ORDRE ALPHABÉTIQUE.

ACTES CONTINUÉS,—Ajoutez 8 V. c. 26.  
 AGRICULTURE, SOCIÉTÉS D',—Ajoutez 8 V. c. 53—*et marquez comme n'étant pas en vigueur*, 58 G. 3. c. 6.—1 G. 4. c. 5.—4 Guil. 4. c. 7.  
 ANATOMIE, pour en faciliter l'étude,—7 V. c. 5.